

Lettre d'information n°14

Septembre 2016

Procédures juridiques en cours

Terres Fertiles ayant été créée pour protéger les terres agricoles et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement ne peut que s'opposer complètement à toute artificialisation des terres agricoles sur le Plateau et donc au Cluster Paris-Saclay initié par la loi sur le Grand Paris et imposé par l'Etat.

Cette opposition résulte de la prise en compte et de la traduction en actes des enjeux du dérèglement climatique et de l'épuisement des ressources énergétiques fossiles qui nécessitent à la fois de maintenir en l'état le plus possible d'espaces agricoles, forestiers et naturels contribuant à limiter le réchauffement climatique, mais aussi de renforcer une agriculture de proximité, évoluant vers le bio.

- Agriculture bio car c'est un progrès pour la santé mais aussi parce que les engrais et pesticides sont issus des ressources fossiles, participent à leur épuisement et qu'ils polluent les ressources naturelles (sols, eau, air).
- Proximité parce que les transports sont générateurs de Gaz à effet de serre (GES) qui participent au réchauffement climatique et consomment des ressources fossiles.

En ce sens l'opération de spéculation immobilière que constitue le Cluster Paris Saclay, les déplacements d'emplois, d'entreprises ou d'écoles d'Ile de France vers le Plateau de Saclay, l'extension urbaine par de nombreux logements, et enfin la création d'une ligne de métro annonçant une urbanisation accrue dans les années à venir sont antinomiques avec un développement cohérent de ce que doivent devenir au XXIème siècle à la fois l'aménagement du territoire, la gestion des ressources alimentaires, la préservation des ressources naturelles, et enfin l'application du facteur 4 et des recommandations de la COP 21.

Le dérèglement climatique a déjà des impacts notables sur l'agriculture du Plateau et l'Etat, avec le soutien des élus, continue comme si de rien n'était.

Ceci nécessiterait une prise de position courageuse de tous les acteurs du Plateau sensibles à ces enjeux, d'autant qu'il est impossible d'ignorer l'impact humain direct sur les agriculteurs de telles décisions.

C'est pourquoi, au terme d'un long travail juridique collectif, un groupe d'associations et de citoyens/citoyennes du Plateau (dont Terres Fertiles est membre actif) s'est décidé à porter le combat sur le plan juridique en raison des infractions commises par l'Etat qui ne respecte ni sa propre législation, ni celle de l'Europe.

Le combat juridique nécessite après un premier travail approfondi sur les dossiers de recourir ensuite à des juristes professionnels. Il a été lancé un financement participatif en janvier dernier afin de réunir les moyens de les rémunérer. Grace au succès de ce financement participatif il a été possible de rentrer dans la phase opérationnelle.

Terres Fertiles remercie d'ailleurs tous ceux et celles qui ont concouru généreusement à ce financement participatif très réussi, témoignant d'une forte mobilisation citoyenne contre l'urbanisation du Plateau et de l'écoeurement généralisé devant la surdité d'un Etat ne témoignant d'aucun intérêt pour leur futur.

Recours contre la DUP Corbeville : la zone de Corbeville est située entre celle de Polytechnique et celle du Moulon. Elle est donc très importante environnementalement à protéger. Le recours gracieux n'ayant pas été entendu le groupe associatif a déposé un recours contentieux qui est en cours et suivi par un avocat.

Recours Européen : l'Etat Français, comme aménageur du Plateau de Saclay ne respecte pas la législation Européenne sur de nombreux points. Le collectif (dont Terres Fertiles est membre actif) rassemblant des

associations et des citoyens/citoyennes du Plateau, vient de déposer un recours Européen avec l'aide de juriste et d'avocat.

Ce recours est également porté par France Nature Environnement (FNE) et FNE Ile de France qui se sont engagées avec notre collectif. Ceci montre à la fois l'importance des enjeux environnementaux sur le Plateau et donc la nécessité de les défendre collectivement, mais aussi le sérieux des motifs rassemblés pour établir ce recours.

Un nouveau site : « Saclay Citoyen ! »

Pour diffuser encore plus largement l'information sur ces recours, le collectif a initié un nouveau site « Saclay Citoyen », <http://sacalaycitoyen.jimdo.com/>

Actions de soutien à Gonesse

L'action de Terres Fertiles ne se limite pas au Plateau, et concerne l'Ile de France, c'est pourquoi Terres Fertiles a participé à la création de la COSTIF en 2012, en raison de nos liens étroits avec le collectif pour le triangle de Gonesse.

Il s'agissait d'apporter notre soutien au Collectif Pour le Triangle de Gonesse (CPTG) qui milite contre ce projet destructeur de terres agricoles très fertiles, projet mené par Auchan dont la caractéristique la plus aberrante est la construction d'une piste de ski intérieure dans un centre commercial de luxe destiné à une clientèle européenne débarquant par avion à Roissy.

Sur un total de 80 hectares, Europa City doit rassembler 230 000 m² de commerces, 20 000 m² de restaurants, 150 000 m² d'espaces de loisirs, un cirque, des salles de concert et même une piste de ski.

Terres Fertiles vient de participer à plusieurs réunions organisées par la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) sur le projet Europa City.

Dans le cadre de ce débat public, Terres Fertiles a également rédigé un cahier d'acteurs proposant un projet alternatif innovant sur le plan économique, créateur d'emplois, s'appuyant sur une agriculture bio diversifiée et tout particulièrement la permaculture.

Vous pouvez lire ce cahier d'acteurs en intégralité sur le site de Terres Fertiles, lien :

<http://terresfertiles.com/cahier-dacteur-cpdp-gonesse/>

Prochain week-end de mobilisation à NDDL :

le 8 Octobre, à 10 h dans le bocage, toujours la même détermination !

Les terres agricoles menacées doivent bénéficier partout de notre solidarité, à NDDL ou à Sivens, ou ailleurs. Avec les menaces d'expulsion des agriculteurs qui vivent sur la zone lorgnée par Vinci, il faudra être aussi nombreux à NDDL le 8 Octobre que les 25.000 personnes venues les 9 et 10 juillet dernier. acipa-ndl.fr



Recherche et Agriculture

Nous critiquons le principe du Cluster implanté sur des terres agricoles, mais nous soutenons une recherche tournée vers le futur de l'agriculture, en lien avec les agriculteurs et bénéficiant de moyens adaptés pour les chercheurs. Nous l'écrivions déjà dans le projet alternatif de pôle agriurbain en 2007.

Nous soutenons l'agriculture bio et œuvrons à la conversion de l'agriculture conventionnelle vers le bio, néanmoins il nous semble quand même utile de relayer l'information sur une recherche générale récente en raison de sa méthodologie et de ses résultats.

Une recherche en plein champ

Cette recherche porte sur une grande superficie : la zone atelier porte sur 450 km² avec plus de 400 exploitations et plus de 45.000 parcelles. Le deuxième intérêt repose sur une étude des cultures en plein champ, en conditions réelles. Enfin elle se déroule depuis 1994.

C'est pourquoi nous vous faisons partager ici quelques extraits de résultats intéressants obtenus par des chercheurs du centre d'études biologiques de Chizé (site : <http://www.cebc.cnrs.fr/Frecherche/equipes.htm> puis Agripop, ou <http://www.za.plainevalsevre.cnrs.fr/>).

La réduction d'intrants peut augmenter la rentabilité :

Le directeur de cette zone atelier, Vincent Bretagnolle (CNRS), a annoncé que le rendement économique des céréaliers peut être augmenté (jusqu'à 200 €/ha de blé) en divisant par deux la quantité d'herbicides et engrais azotés épandus.

L'expérience phare est partie d'une idée simple. « Dans un champ de blé, l'agriculteur a deux outils de pilotage principaux : les herbicides et l'azote. Il met de l'azote pour avoir plus de blé et des herbicides pour avoir moins d'adventices (mauvaises herbes). Mais lorsqu'il met de l'azote les adventices l'utilisent aussi. Notre idée a été de chercher à étudier la compétition qu'il pouvait y avoir entre le blé et les adventices ».

En étudiant des pratiques différentes (de l'agriculteur gros consommateur d'intrants à l'agriculteur bio) et avec différentes variables sur plusieurs paramètres au sein de chaque exploitation, les résultats montrent qu'une réduction couplée d'azote et d'herbicides ne conduit à aucune baisse de rendement.

Par contre cette réduction réduit les dépenses des agriculteurs et améliore ainsi le rendement économique de leur exploitation.

La baisse d'épandage d'azote ralentit le développement des adventices et la réduction d'herbicides ne nuit pas aux cultures car il a été remarqué que les herbicides font surtout baisser la diversité d'adventices en détruisant bien plus les espèces rares que les espèces plus communes alors que ce sont celles qui portent surtout préjudice aux cultures.

Ce qui conduisait jusqu'à présent les pratiques des agriculteurs reposait sur des études en station qui trouvent des résultats à l'opposé, en conditions très contrôlées. Ce qui est nouveau ici, c'est qu'il s'agit d'une étude en plein champ tenant compte des différents comportements et différents environnements. Cette recherche confirme que les systèmes écologiques sont complexes et que les résultats en système complexe sont différents de ceux en système clos et artificiellement simplifié.

L'ensemble de ces résultats suggèrent donc que la réduction des herbicides est possible sans diminution de rendement agricole, et que sécurité alimentaire et conservation de la biodiversité sont envisageables dans les milieux agricoles, simplement en réduisant l'usage d'herbicides.

Effet bénéfique pour les abeilles :

Indépendamment de la toxicité directe bien connue des pesticides sur les pollinisateurs, une étude complémentaire (Ecobee, Clovis Toullet, INRA) montre qu'entre la floraison du colza et du tournesol, les abeilles et les pollinisateurs subissent une forme de disette, or c'est une adventice (le coquelicot particulièrement) qui permet à 60% de nourrir les abeilles pendant cette période.

Sans attendre leur suppression complète, réduire les herbicides, permet déjà en laissant des coquelicots, d'assurer la nourriture des abeilles et des pollinisateurs sauvages entre 2 périodes de floraison des cultures.

Lien pollinisateurs-rendements cultures :

En ayant étudié la pollinisation par le vent seul (en ensachant les fleurs de certaines parcelles, ce qui empêche les pollinisateurs d'arriver au contact des fleurs) les chercheurs ont montré que l'augmentation des pollinisateurs peut augmenter les rendements du tournesol de 20%.

Sur le colza, multiplier par 10 l'abondance des pollinisateurs peut faire grimper le rendement de 34%.

Comme le maraîchage et l'arboriculture, les grandes cultures peuvent tirer profit des abeilles, bourdons et papillons, ce qui n'avait pas été démontré aussi clairement jusqu'à présent.

La persistance des pesticides dans le sol :

En étudiant les 15.000 parcelles sur de longues périodes (22 ans pour la zone atelier de Chizé) il est possible d'étudier la rémanence des pesticides dans les sols ou l'environnement.

Ainsi alors que du blé enrobé d'imidaclopride n'a plus été planté depuis plusieurs années, des résidus de ce pesticide se retrouvent encore dans le nectar et les pollens du colza planté aujourd'hui sur les mêmes parcelles.

Par quels mécanismes (persistance dans les sols, stockage dans l'environnement, ...) ? Une méconnaissance fort dommageable puisque les néocotinoïdes peuvent avoir des effets néfastes de grande ampleur.

L'accroissement des pesticides :

Dans la zone atelier il y a deux fois plus d'agriculteurs bio qu'au niveau national, néanmoins il y est constaté l'augmentation d'usage des néocotinoïdes par les agriculteurs conventionnels car s'il y a moins d'agriculteurs utilisant des pesticides, ceux qui en utilisent toujours en emploient encore plus.

Du coup les effets de ces produits s'alourdissent et on observe l'effondrement du nombre des insectes (diminution des carabes de 90%, diminution inquiétante de l'alouette des champs, du campagnol). Nous en parlions justement dans la lettre d'info n°13.

Le bio bénéficie-t-il aux cultures conventionnelles ?

En servant de refuge à des pollinisateurs ou à des organismes auxiliaires (par exemple susceptibles de faire du bio contrôle) les parcelles bio apportent-elles des bénéfices aux cultures conventionnelles voisines ?

C'est ce qu'une étude en cours explore en ce moment sur 60 carrés de 1 km² de côté.

On en attend donc les résultats avec impatience.

QUEL AVENIR POUR LA BIO EN France ?

Comme un certain nombre de membres de Terres Fertiles ne reçoivent pas la revue de la NEF et que l'article paru cet été dans la revue Fil d'argent (n°6) est un résumé clair de la situation actuelle de l'agriculture bio en France, le voici recopié ci-dessous in extenso, mais il est téléchargeable également sur le site de la NEF : <https://www.lanef.com/la-nef/publications/>

QUEL AVENIR POUR LA BIO EN France ?



Quel avenir pour la bio en France ?

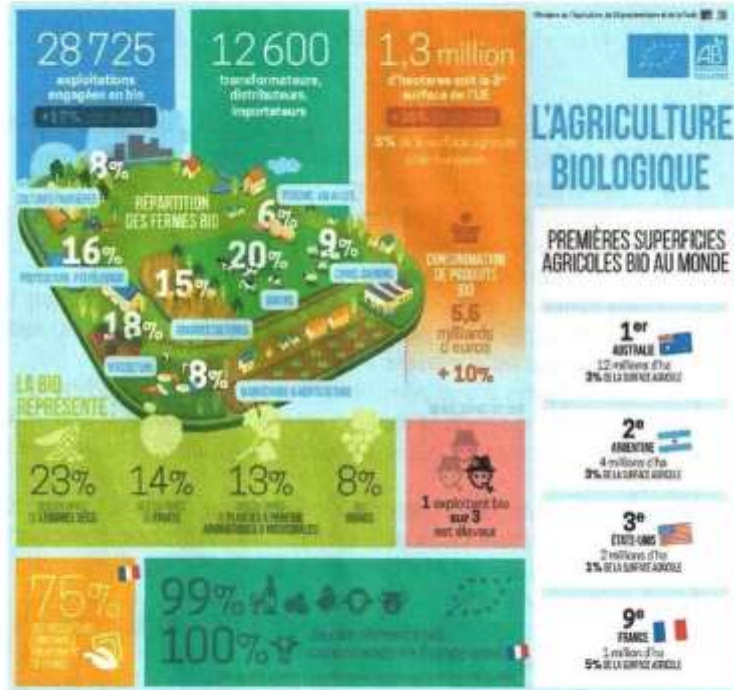
Claude Gruffat
Président de Biocep

Avec une croissance continue et soutenue depuis le début des années 2000, la consommation de produits bios est devenue incontournable pour plus de la moitié des français. À l'heure de la structuration du marché, le secteur de la bio est toutefois confronté à des problématiques importantes. Faiblesse des conversions en bio, problèmes liés à la transmission des exploitations ou difficile maintien de filières complètes sur nos territoires : autant de défis à relever pour que le développement du secteur soit fidèle aux valeurs portées par les pionniers.

Quel avenir pour la bio en F

La croissance de la filière bio continue de battre des records en France, tant en terme de consommation que de production.

Aujourd'hui, plus de 9 français sur 10 consomment bio au moins occasionnellement (contre 54% en 2013) et les surfaces bio représentent 5%* du territoire agricole national (contre 2% fin 2007). Un marché qui pèse 5,75 milliards d'euros** en 2015, en hausse de 10% par rapport à 2014. Source de revenu plus important pour les uns, gage d'une meilleure qualité des produits pour les autres, la bio semble mettre tout le monde d'accord.



Parallèlement à cette dynamique vertueuse, de nombreux éléments semblent nous montrer que le secteur de la bio en France arrive à maturité et qu'il devra se réinventer rapidement pour maintenir son développement, tout en restant fidèle à ses principes fondateurs "exigences fortes quant à la qualité des produits, coopération, équitabilité des rapports au sein des filières, développement local". Dans ce contexte, il semble important de pointer les difficultés, d'identifier les enjeux et de dessiner des perspectives, pour que le développement de la bio se poursuive dans le respect de l'éthique portée par les pionniers de la profession depuis le début des années 70.

Une filière en bonne santé... grâce aux pesticides

Depuis le Grenelle de l'Environnement de 2007, grâce aux publications régulières faites à ce sujet, et plus récemment avec la Cop21, les citoyens ont pris réellement conscience du danger que représentent les pesticides pour leur santé.

L'augmentation constante et régulière de la fréquentation des magasins bio (dont Biocoop) et de la consommation des produits bio nous montre que nous assistons à une véritable mutation de la société et non à un phénomène de mode. Même dans un contexte de crise économique où les revenus des ménages n'augmentent pas, les gens sont prêts à payer plus cher pour préserver leur santé.

La problématique de la conversion

Si de plus en plus d'agriculteurs souhaitent se tourner vers la filière bio, la conversion n'est pas toujours facile. Certains sont pris au piège des lourds investissements qu'ils ont pu réaliser en agriculture conventionnelle : ces investissements passés leur sont inutiles en filière bio, il leur faudrait repartir à zéro. Les aides européennes existent et leur volume n'est pas à remettre en cause. C'est plutôt le mode de gestion de la France dans la répartition de ces aides qui est à revoir, quand on voit que l'Autriche atteint aujourd'hui les 25/30% de sa surface agricole en bio alors que la France a peine à atteindre les 5%.

La France ne doit pas passer à côté de cette nouvelle économie, dynamique et vertueuse. Il faut que le plus grand nombre de petites et moyennes fermes se convertissent au bio, notamment dans le domaine des grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux), afin de répondre à la demande des citoyens. Sinon, les français continueront à consommer plus de bio, mais ils le feront en consommant des produits importés. Nous avons besoin d'une France à 1 million de paysans et non 400 000 ! Dont une partie importante en bio.

Plus de production bio oui, mais en favorisant les circuits courts

La conversion est une chose, mais elle doit se faire dans un marché organisé en terme de distribution, avec des fournisseurs et des distributeurs assurant un bon écoulement des produits. On a vu les dégâts subis par les filières porcines et laitières. Sans véritable organisation, les filières ne trouvent pas les débouchés escomptés et nous nous retrouvons en situation de surproduction, déséquilibrant complètement le marché.

* Ministère de l'Agriculture Min. Airl 2016 - ** Baromètre Agence BIOCSA 2015

rance ?

La vision de Biocoop est qu'il faut développer le maillage du territoire en multipliant les groupements de producteurs bio répondant aux besoins de consommation locale. Ces circuits courts permettront une bonne adéquation entre offre et demande, tout en recréant le lien humain et baissant les émissions de CO₂.

Conserver une filière française puissante en facilitant la transmission

La bio est le secteur de l'agriculture le plus enclin à accepter une transmission non familiale, contrairement au reste de l'agriculture française, mais toute une génération d'exploitants bio approchent aujourd'hui de l'âge de la retraite et peinent à trouver des successeurs. Il faut créer de nouveaux outils pour faciliter cette transmission : sur le plan de la formation mais aussi sur le plan financier.

Concernant la formation d'abord, il faut revaloriser la filière agricole auprès des jeunes pour que les lycées agricoles attirent d'autres profils que les fils d'agriculteurs. Les enseignements dispensés dans ces établissements devraient également être réformés : la place de la bio y est trop marginale, la formation est pour l'instant trop tournée vers l'agriculture intensive et on en a oublié les principes fondamentaux d'agronomie. La pédologie (connaissance des sols) par exemple n'est plus enseignée car la chimie a réponse à tout.

Il faut également trouver d'autres modes de financement, ce qui peut passer par un engagement de la société civile (ex. de Terre de Liens). Enfin, il faut absolument que la transmission se fasse sur du moyen/long terme : une transmission différente, progressive, où le cédant accepte d'accompagner le repreneur pendant 3 à 5 ans, sans chercher une entrée financière d'un seul bloc, mais là aussi progressive.

La question de la transmission est également un enjeu pour les entreprises de transformation de la bio : le danger est que certaines pépites françaises soient rachetées par des grands groupes agro alimentaires conventionnels (ex. Celnat & Ebro), poussant à la standardisation. Il est donc important de préserver la multiplicité des producteurs mais aussi des transformateurs, pour garantir une offre diversifiée.

La bio et la grande distribution ?

Aujourd'hui, les grandes enseignes restent le premier canal de distribution, écoulant 45 % des produits bio (contre 37 % pour les enseignes spécialisées). Celles-ci développent de plus en plus leur offre bio... C'est plutôt une bonne nouvelle, même pour Biocoop, car l'objectif est d'aller vers un monde globalement "plus bio". Mais si cela doit être synonyme de bio hors-sol, industrielle, en monoculture, d'importation... : aucun intérêt !

Les réseaux spécialisés français historiques, comme Biocoop, ont installé un modèle d'un niveau d'exigence élevé, proposant des produits de qualité et restant attachés à des principes allant au-delà du simple cahier des charges de production, mais y ajoutant une cohérence globale de valeurs comme le commerce équitable, les produits locaux, issus d'une agriculture de biodiversité, 100 % bio, avec lien au sol, etc. Ces réseaux proposent réellement un autre modèle d'entreprise, où l'objectif est de mettre différents acteurs en coopération pour réussir ensemble. Ces réseaux référents n'ont pas vocation à faire toute la bio qui sera consommée en France, mais leur objectif doit être de défendre ce modèle d'excellence et il faut que les consommateurs continuent de piébisiter ces produits, cette cohérence du modèle. Il faut aider les citoyens à prendre conscience que voter avec son ticket de caisse, c'est choisir des filières durables pour l'agriculteur et le consommateur, choisir un autre modèle de société.

Le modèle agricole Français est un modèle de fermes moyennes, de biodiversité, de polyculture d'élevage. Ce n'est pas un modèle industriel type "ferme des 1000 vaches" qui appartient plus au modèle allemand, américain ou australien. Le développement de la bio en France doit être cohérent avec notre histoire agricole (fait de biodiversité).

La juste place de la bio en France est dans l'économie réelle créatrice d'emploi sur les territoires, donnant un avenir aux PME de la bio. Le modèle de distribution influence le modèle de production. Autant la distribution de masse (grande distribution) engendre un besoin de production de masse, industrielle et standardisée, autant la distribution spécialisée de proximité donne une place à la production locale diversifiée.

Reconnecter le citoyen et le consommateur pour en faire un Consom'acteur, acteur de la cohérence sociétale qu'il choisit à travers le modèle qu'il soutient, est un vrai rôle que la bio peut porter en France.

3^e Rencontres Nationales des Agricultures : "L'ALIMENTATION : UN BIEN COMMUN"

Le réseau InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) fait naître des solutions alternatives en agriculture. Une quinzaine d'organisations paysannes soutiennent cette 3^e édition qui aura lieu du 21 au 23 octobre 2016 au lycée agricole de Tours-Fondettes, en région Centre-Val-de-Loire. La thématique choisie permettra d'aborder aussi bien des questions de production agricole, de santé, d'éducation que de territorialité alimentaire.



EN SAVOIR PLUS

www.rencontresdesagricultures.com